



# PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Sécuritétest

Exemplaire conservé par le centre

N° D'IMPRIMÉ T 19012227

<b>NATURE DU CONTRÔLE</b>		<b>(3) DATE DU CONTRÔLE</b>		<b>N° DU PROCÈS-VERBAL</b>													
Contrôle technique périodique		20/04/2023		23051147													
<b>(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE</b>			<b>(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ</b>														
Défavorable pour défaillances critiques			<p><b>Défaillances critiques :</b></p> <p>1.1.10.d.3. DISPOSITIF DE FREINAGE ASSISTÉ MAÎTRE-CYLINDRE (SYSTÈMES HYDRAULIQUES) : Pas de liquide de frein visible</p> <p>1.1.11.a.3. CONDUITES RIGIDES DES FREINS : Risque imminent de défaillance ou de rupture ARD, ARG</p> <p>1.1.16.a.3. CYLINDRES OU ÉTRIERS DE FREINS : Cylindre ou étrier fissuré ou endommagé : performances de freinage réduites ARD, ARG</p> <p>1.1.21.a.3. SYSTÈME DE FREINAGE COMPLET : Dispositifs endommagés extérieurement ou présentant une corrosion excessive qui porte atteinte au système de freinage : performances de freinage réduites ARD, ARG</p> <p><b>Défaillances majeures :</b></p> <p>0.4.1.a.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE : Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle</p> <p>1.1.2.a.2. ÉTAT ET COURSE DE LA PÉDALE DU DISPOSITIF DE FREINAGE : Course trop grande, réserve de course insuffisante</p> <p>1.1.10.d.2. DISPOSITIF DE FREINAGE ASSISTÉ MAÎTRE-CYLINDRE (SYSTÈMES HYDRAULIQUES) : Niveau du liquide de frein sous la marque MIN</p> <p>3.5.1.a.2. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Lave-glace inopérant</p> <p>4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVD</p> <p>4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse AVG</p> <p>4.4.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite ARD</p> <p>5.2.3.d.2. PNEU : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté ARD, ARG</p> <p><b>Défaillances mineures :</b></p> <p>6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion ARD, ARG</p> <p>6.1.1.g.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du châssis AVG, G, ARD, AVD, ARG, D</p> <p>Contrôle de cohérence du kilométrage avec les kilométrages relevés lors des contrôles techniques précédents non réalisé</p> <p>Véhicule équipé d'un compteur kilométrique à 5 chiffres.</p>														
<b>(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ</b>																	
20/04/2023																	
<b>NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE</b>																	
Contre-visite																	
<b>IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE</b>																	
N° D'AGRÈMENT : S040T120																	
(9)RAISON SOCIALE : SARL BORGES CONTROLE AUTO																	
(3) COORDONNÉES : 38 AVENUE CHARLES DE GAULLE 40530 LABENNE Tél : 0559454097																	
<b>(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR</b>																	
N° D'AGRÈMENT : 040T1086																	
NOM ET PRENOM : LEFIEUX Jerome																	
SIGNATURE :																	
<b>IDENTIFICATION DU VÉHICULE</b>																	
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation															
TF5244A (E)	00/00/0000	24/03/1972															
Marque		Désignation commerciale															
PORSCHÉ		AUTRES MODELES															
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre															
4722909832	M1	VP															
Type / CNIT		Energie															
ABS		ES															
Document(s) présenté(s)																	
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice																	
<b>(4)KILOMÉTRAGE RELEVÉ</b>			<b>MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES</b>														
00735			<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -0.7 %</td> <td colspan="2">+1.5 %</td> </tr> </tbody> </table>			AVANT		ARRIERE		G	D	G	D	Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -0.7 %		+1.5 %	
AVANT		ARRIERE															
G	D	G	D														
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -0.7 %		+1.5 %															
<b>INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE</b>																	
PROCÈS-VERBAL N° :			DATE :														
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :																	
<p><b>TF5244A</b></p> <p><b>CT:20/04/2023</b></p>			<p>XXXXXXXXXX</p> <p>XXXXXXXXXX</p> <p>XXXXXXXXXX</p>														
N° D'AGRÈMENT : S040T120																	
N° SÉRIE : 4722909832																	
N° D'IMPRIMÉ : T19012227																	